



ALLOCATION UNIVERSELLE : QUEL CRÉDIT ?

Par Arnaud Berthonnet

La 4^e révolution industrielle dans laquelle nous vivons, marquée par le rapide développement de la robotisation et de l'intelligence artificielle, laisse penser que le travail va se raréfier. Aussi, nombre d'économistes soutiennent la mise en place d'une allocation universelle afin de lutter contre une pauvreté qui risque de s'accroître dans les sociétés post-travail. Émanciper l'humain du travail tout en refondant un modèle social et économique, tel est l'objectif d'une allocation universelle. Les expressions et positions de l'auteur ouvrent le débat.

Les congés payés, la Sécurité sociale, la baisse du temps de travail, 80 % d'une classe d'âge titulaire du baccalauréat, une monnaie unique européenne, etc. sont des utopies, devenues concrètes au **xx^e** siècle. Aujourd'hui, ce que l'on nomme revenu de base ou universel d'existence, allocation de citoyenneté, émancipatrice ou de bonheur ou bien d'autres termes, est une utopie concrète.

Une révolution des idées telle que l'on ne l'a jamais connue pour repenser le concept « travail » et la société post-travail qui émerge, et ainsi réviser notre paradigme de vie. De nombreux entrepreneurs et économistes des plus célèbres défendent cette grande vision. Par exemple, Bill Gates, Elon Musk ou les grands noms de la Silicon Valley en général, sont favorables à ce « *basic income* ». Sam Altman, jeune milliardaire (né en 1985), patron de l'incubateur Y Combinator, a lancé et finance

une expérimentation d'un revenu de base d'un montant élevé : une centaine de familles d'Oakland (Californie), en activité ou sans, reçoivent pendant six à douze mois 1 000 à 2 000 € mensuellement. Cette ville a été choisie en raison de sa diversité sociale et économique. En France, Bernard Arnault et les économistes Jean Tirole, Thomas Piketty, Daniel Cohen et Jean-Marc Daniel, sont favorables à cette idée. Ces derniers proposent l'application de cette utopie, même si leurs approches respectives de

LE FRUIT DE PENSÉES PROFONDES
Deux écoles de pensée soutiennent cette allocation de base : les libéraux et les utopistes/socialistes.
- **L'approche libérale** correspond à l'impôt négatif, cher au père de l'École de Chicago Milton Friedman (1962), principe relayé en France par le secrétaire d'État Lionel Stoléru en 1974. Aujourd'hui, il est promu par les économistes Gaspard Koenig et Marc de Basquiart. C'est également, à un degré moindre, la vision de >

Définition

« Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur la base individuelle, sans contrôle de ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement ».

Le terme « allocation » est préférable à celui de « revenu ». Celui-ci n'est que le juste retour d'un travail ou d'un placement financier, ce qui n'est pas le cas d'une allocation qui est l'action d'allouer (non définitive).

Définition donnée par le Basic Income Earth Network (BIEN), Réseau mondial pour le revenu de base, et par le Mouvement Français Pour un Revenu de Base (MFRB), association apolitique.

l'allocation sont parfois fort différentes. Le Canada, le Brésil, la Finlande, la Namibie, l'Inde ou les villes de Berlin, Utrecht et Bordeaux, sont des pays et des villes qui expérimentent cette allocation. L'Alaska l'a instaurée depuis 1982, financée par la rente pétrolière. Au Brésil, la *Bolsa Familia* a vu le jour en 2003 : elle accorde une somme d'argent aux ménages à bas revenus, à condition de scolariser les enfants. Son principe a été inscrit dans la constitution du pays en 2004 : la *renda básica de cidadania*. Cette utopie est réaliste. Ce sujet transversal pose toutes les questions fondamentales sur la société que nous envisageons de mettre en œuvre pour nos enfants. Ce thème, autant politique et économique que social et culturel, ose aborder avec limpidité la problématique du futur, les conditions de l'évolution de la planète et le progrès en général. La bibliographie (rapports, études, livres, articles de presse ou universitaires) est très fournie, et les publications se sont multipliées ces deux dernières années. Néanmoins, les réflexions sur cette question sont anciennes.

LA BOLSA FAMILIA est un programme inconditionnel d'aide mis en place au Brésil en 2004 par le gouvernement de Lula ; il se rapproche du concept de revenu de base.

Thomas Piketty, qui a fait amender le revenu universel de Benoît Hamon entre la primaire de gauche et le premier tour de la présidentielle en 2017. Pour ces libéraux, il se résume ainsi : un revenu de liberté pour tous ; ils veulent apporter à chacun la sécurité minimum pour être libre de faire ses propres choix. - **L'approche des socialistes/utopistes** pose les fondements de la transformation de la société, du travail en général et de l'être social en particulier. Un des penseurs de cette métamorphose de l'humain est le philosophe André Gorz (1923-2007), le théoricien de l'écologie politique, un des critiques les plus virulents du capitalisme. Hostile d'abord à cette allocation, il en deviendra le fervent défenseur.

- **Une troisième approche, politique et pratique**, a été mise en œuvre depuis les années 1980. Elle émane de Michel Rocard et s'est concrétisée par l'instauration du RMI en 1988. La mise en œuvre d'une telle allocation demeure une question d'actualité. Une nouvelle révolution technologique balaye le monde : nous passons de la 3^e à la 4^e révolution industrielle. Klaus Schwab – fondateur du Forum de Davos – et de nombreux responsables économiques de toutes idéologies confondues, estiment les bouleversements futurs impossibles à imaginer ; ils modifieront fortement le travail et la vie de chacun. Le libéral Klaus Schwab écrit : « *Nous devons réinventer notre manière de vivre, de travailler et de consommer* ».

Instaurer une telle allocation universelle constitue le premier pas vers une société moderne où l'humain reprendrait en main son destin et ne serait plus l'accessoire de l'économique et du travail. Émancipatrice, elle doit offrir la possibilité à chacun de disposer plus librement de son être : éducation, formation permanente, vie de famille, création d'entreprise, action associative, sport et loisirs, protection de la santé, mais aussi la possibilité de se reposer, penser, créer, et... travailler autrement.

C'est une révolution copernicienne préparant la société post-salariale et post travail. C'est un renversement de la représentation du travail et de la production.

Les dispositifs appliqués depuis trente ans en France comme le RSA/RMI, RSA activité, la prime pour l'emploi (PPE) ou l'« impôt négatif » (depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité) constituent-ils un premier pas vers l'instauration d'une telle allocation inconditionnelle



©Vanderlei Almeida/IFP

« **Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires** ».

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948

tionnelle garantie ou sont-ils la négation même de l'esprit de celle-ci ?

Les dix minima sociaux n'ont qu'un seul objectif : lutter contre la précarité et la pauvreté. Les fusionner, n'en faire plus qu'un comme en Finlande ou en conserver trois comme en Allemagne, ne répond qu'à l'action de lutter contre la pauvreté et la précarité. La France compte plus de neuf millions de pauvres, soit 14 % de sa population. L'allocation universelle d'existence va plus loin ; ne serait-elle pas finale-

ment la très grande réforme de ce début de millénaire ? Il s'agirait d'une loi fondatrice d'une société régénérée dans la veine de celles de l'abolition des privilèges (1789), de l'école gratuite et laïque (1881-1882), de la séparation de l'Église et de l'État (1905), de la création de la Sécurité sociale (1946), etc.

L'allocation d'existence universelle doit d'abord être expliquée avec pédagogie, dans un cadre plus large : celui de l'évolution technologique et économique. De 12 heures par jour en 1848 (tous les jours), la durée légale du travail est passée à 60 heures par semaine en 1906 (un jour de repos), puis 48 heures en 1919, 40 heures en 1936, 39 heures en 1982 et 35 heures en 1998-1999 (loi mise en application en 2000-2002). Ce sujet de société fait partie des réflexions des penseurs et des politiques. Remontons au xvi^e siècle, à l'humanisme et à l'anglais Thomas More.

DE L'HUMANISME AUX ANNÉES 1950

Une telle allocation est évoquée dans l'essai publié en 1516 *L'Utopie*. Thomas More, chancelier du roi d'Angleterre, ami d'Érasme, imagine une île où chacun serait assuré des moyens de subsistance sans avoir à dépendre de son travail.

Les périodes de réflexion concernant cette allocation correspondent presque toujours à une rupture socio-économique de la société et à un temps nouveau en gestation.

Quant More écrit son traité, l'Angleterre est au début du mouvement des *enclosures*, c'est-à-dire l'industrialisation de la production de la laine, fondement de la première révolution

industrielle. Que faire des paysans dépossédés de leurs terres par les seigneurs qui les spoliaient des communaux ? More explique que ces paysans et leur famille errent comme des gueux sur les chemins d'Angleterre et n'ont comme ultime recours que de devenir bandits. Après cette explication, l'humaniste présente sa meilleure forme de gouvernement et évoque une allocation pour lutter contre cette pauvreté endémique.

Près de trois siècles plus tard, en 1797, un autre Anglais – Thomas Paine – publie *Justice agraire*. Dans cet essai écrit en français (et dédié au Directoire), l'intellectuel engagé dans les révolutions américaine et française promet un capital garanti pour les pauvres privés de terre, un fonds qui serait alimenté par les propriétaires terriens. Les premières conséquences de la révolution industrielle se font sentir alors. Il s'inspire notamment de la philosophie des Lumières. En 1768, Voltaire, dans le conte philosophique *L'homme aux quarante écus*, fait référence à un tel revenu. Montesquieu et Rousseau plaident pour une obligation d'assistance impartie à l'État.

Au xix^e siècle, les socialistes utopiques, comme le juriste belge Joseph Charlier, proche de l'utopiste Charles Fourier, fondateur de l'École sociétaire, s'en inspire pour défendre l'idée d'un « dividende territorial ».

Au xx^e siècle, cette idée d'une allocation de base inconditionnelle comme instrument de justice sociale est reprise, notamment par des penseurs de premier plan :

- le philosophe mathématicien britannique Bertrand Russell, libertaire anarchiste, ré-

clame dans *Roads to Freedom* (1918) « *un revenu modeste, suffisant pour couvrir les besoins primaires* » ;

- en 1971, dans sa *La Théorie de la justice*, le philosophe économiste John Rawls plaide pour l'« *égalité réelle des chances* », estimant qu'il revient au gouvernement de garantir un « *revenu social minimum* ».

Une première flèche, tirée en 1932, rate sa cible de très peu : au plus fort de la crise économique américaine, un représentant démocrate a élaboré une loi. Le « *bill Goldsborough* » (du nom de cet élu du Maryland) est une loi qui devait instaurer un crédit social pour remédier à la pauvreté qui dévastait le pays. Une majorité écrasante des représentants (289 contre 60) y était favorables. Mais Roosevelt, conseillé par les grandes banques, enterre la réforme et lance la politique du New Deal qui ne résout que partiellement la crise. C'est la première tentative à grande échelle d'un État pour instaurer un mécanisme d'impôt négatif. À partir des années 1960, trois grandes périodes ressortent et permettent d'appréhender l'évolution de cette pensée, comprendre ses racines socio-historiques et saisir l'ampleur du débat d'aujourd'hui et la complexité de la problématique.

LES ANNÉES 1960 AUX ÉTATS-UNIS : UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ

Une intense réflexion sur l'allocation de base débute sous les administrations Kennedy et Johnson, qui recherchent des réponses contre la pauvreté. Deux économistes s'affrontent : Milton Friedman et James Tobin (plus connu

pour sa taxe chère aux altermondialistes) ; tous deux obtiennent le prix Nobel (Friedman en 1976, Tobin en 1981).

Dans son livre *Capitalisme et liberté* (1962), Milton Friedman, l'inspirateur du néo-libéralisme, présente un programme de combat contre la pauvreté, ce qui le conduit à proposer un revenu minimum sous forme d'un crédit d'impôt universel, baptisé « *impôt négatif* ». Selon lui, le montant de l'impôt négatif doit être modeste pour ne pas créer d'incitation à ne pas travailler. Il pose là le principe de presque toutes les expérimentations qui suivront.

James Tobin lui répond en 1968. Ce démocrate est l'un des nombreux économistes qui signent le manifeste demandant au Congrès américain la mise en place d'un revenu garanti. Il est soutenu par les économistes John Kenneth Galbraith, auteur de *L'ère de l'opulence*, ancien conseiller de Roosevelt, Kennedy et Johnson, ennemi juré de Friedman. Tobin est également soutenu par Paul Samuelson, chef de file de l'école de « la synthèse néo-classique » et prix Nobel en 1970. Aux États-Unis, il s'agit alors d'une question de société débattue à très haut niveau.

En 1972, James Tobin et Robert Solow (prix Nobel en 1987) convainquent le candidat démocrate à la présidence des États-Unis – George McGovern – d'inscrire le revenu minimum inconditionnel dans son programme (1200 économistes signent cette lettre d'intention). McGovern est sévèrement battu : 37 % des suffrages contre 63 % à Richard Nixon. Jamais un candidat aux élections américaines n'avait connu une telle déroute !



BILL GATES, L'ANCIEN PATRON DE MICROSOFT, DÉFEND LA TAXATION DES ROBOTS : « *Aujourd'hui, si un travailleur humain produit, disons, pour 50 000 dollars dans une usine, ce revenu est taxé et vous obtenez de l'impôt sur le revenu, des cotisations sociales... Si un robot vient faire la même chose, on pourrait penser que l'on imposerait le robot à un niveau équivalent.* »
Source : Quartz

Ici à la tribune du One Planet Summit, en décembre dernier à Paris.

©Judith Nam/IFP



© Philippe Huguen

EN FRANCE, LE REVENU DE BASE POURRAIT REMPLACER la palette d'allocations disponibles actuellement.

► Ce projet d'allocation n'est pourtant pas la raison de cette sévère défaite, car d'après une enquête réalisée par Harris en 1969, 80 % des Américains n'étaient pas hostiles à l'instauration d'un tel revenu. En 1969, le président Nixon a présenté un projet de loi, le *Family Assistance Plan*, pour aider les familles pauvres. La proposition a été repoussée deux fois, en 1970 et 1972, par la Chambre des représentants, notamment les libéraux et les démocrates qui ne la trouvaient pas assez généreuse. Selon Nixon, cette loi aurait été la plus importante de sa législature. C'est dans cet esprit de réforme profonde et d'assistance aux pauvres que Milton Friedman remporte la bataille des deux visions puisque l'*Earned income tax credit* (l'impôt négatif) est instauré aux États-Unis en 1975. Il s'agit d'un complément de revenu versé par l'État fédéral aux citoyens qui occupent un emploi à faible salaire. En parallèle, dès 1973, des expérimentations sont lancées au Canada.

LES ANNÉES 1970-1980 EN FRANCE

La France de 1974 est à la recherche de nouveaux thèmes porteurs pour les débats de l'élection présidentielle. Deux ouvrages paraissent sur la pauvreté. Ils sont l'œuvre de hauts fonctionnaires, proches de Valéry Giscard d'Estaing, alors en campagne électorale. - Dans *L'exclu, un Français sur dix*, René Lenoir dénonce les conséquences de l'exclusion. Sans que l'auteur ne s'y attende, son plaidoyer est un succès de librairie : 120 000 exemplaires vendus. Cet inspecteur des Finances qui dirige l'administration de l'action sociale sera nommé secrétaire d'État à l'action sociale par le nouveau président de la République (1974-1978).

- Le second, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, est l'œuvre de Lionel Stoléro, un proche conseiller de Valéry Giscard d'Estaing. Dans cet ouvrage très précis, ce docteur en économie de l'université de Stanford développe le principe d'impôt négatif. Il y expose toutes les données économétriques des chercheurs et économistes américains.

Ce système venu d'outre-Atlantique serait-il le remède miracle pour en finir avec la misère et l'exclusion ? Lionel Stoléro en est convaincu. Ce dernier sera nommé secrétaire d'État du gouvernement de Michel Rocard en 1988. Nonobstant cette réflexion au sommet de l'État, aucun mécanisme systématique ne sera adopté sous Valéry Giscard d'Estaing. Toutefois les expériences municipales font florès, mais sans stratégie globale des élus.

La première ville à instaurer un revenu minimum en France est celle de l'utopiste Charles Fourier (père du Phalanstère et inspirateur des crèches en 1830) ; Besançon l'a expérimenté depuis 1967. Cette ville dont le maire était Jean Minjot (SFIO) a fixé un « seuil de dignité ». Cette garantie de ressources, destinée d'abord aux personnes âgées puis aux femmes seules avec enfant(s), est accessible à tous en 1975. Les ouvriers licenciés des usines Lip en furent les principaux bénéficiaires. Entre 1975 et 1988, les initiatives locales se multiplient : Soissons, Grande-Synthe, Gravelines, Nîmes, etc. Revenu de base ou allocation, conditionnel ou inconditionnel, destiné à l'insertion ou pas, chaque municipalité expérimente son système. Ces expériences ont inspiré les courants chrétiens-sociaux et les réformistes issus de la pensée rocardienne alors que la courbe de demandeurs d'emploi ne cesse de monter.

REVENU UNIVERSEL : LES EXPÉRIMENTATIONS DANS LE MONDE

● EN COURS
● PASSÉE

ÉTATS-UNIS : ALASKA

Projet Permanent fund dividend (PFD) est administré par le fonds souverain de l'Alaska, État riche en pétrole. Il varie selon les revenus du pays mais il est versé à tous les habitants de façon égalitaire, y compris aux enfants.

Montant moyen par an : 1 850 €

Résultats observés : le dividende permet de payer des dettes, des frais d'université et d'épargner pour la retraite.

ÉTATS-UNIS : TERRITOIRE CHEROKEE

Les Indiens propriétaires du casino de la ville reversent une partie des revenus aux 15 000 membres de la tribu.

Montant par an : 9 000 €

Résultats observés : une étude menée sur les enfants montre que le risque de retard scolaire, de troubles comportementaux ou d'aggravation de la pauvreté a nettement diminué. Mais certains enfants (parmi les plus pauvres) ont pris du poids.

ÉTATS-UNIS : SEATTLE/DENVER, NEW JERSEY, CAROLINE DU NORD, IOWA, GARY...

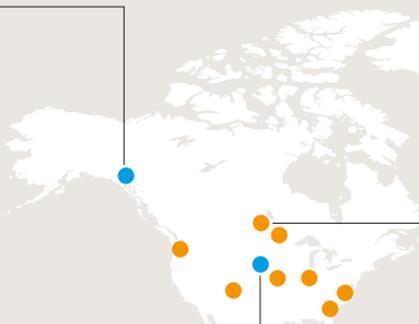
Les Income Maintenance Experiments ont été menées dans les années 1970 et concernaient des personnes démunies. Certains ménages ont bénéficié de transferts monétaires, notamment sous la forme de crédits d'impôt.

Résultats observés : un pourcentage faible mais significatif de salariés, généralement des femmes, ont réduit leur temps de travail ou ont quitté leur poste. Les résultats ont aussi montré que les couples mariés étaient plus susceptibles de divorcer.

Dix ans après Lionel Stoléro, un autre centriste – Adrien Zeller – député maire de Saverne, dépose en 1985 une proposition de loi pour l'instauration d'un revenu d'existence versé en échange de démarches d'insertion. La gauche ne donne aucune suite à cette initiative. L'année suivante, Adrien Zeller, nommé secrétaire d'État chargé de la Sécurité sociale, poursuit son sacerdoce mais son ministre de tutelle, Philippe Séguin, le réfère dans son action.

La question fait son chemin : en 1986 est créé le *Basic Income Earth Network* (BIEN), le Réseau mondial pour le revenu de base. Ce groupe de réflexion d'universitaires européens, piloté par l'économiste français Yoland Bresson et le philosophe belge Philippe Van Parijs est devenu un réseau mondial.

Mais c'est Michel Rocard, Premier ministre de François Mitterrand, qui concrétise le projet. La réflexion des rocardiens donne naissance au RMI. Le revenu minimum d'insertion, voté



BRÉSIL : QUATINGA VELHO

L'association ReCivitas, a choisi le village de Quatinga Velho pour le faible nombre de ses habitants (moins d'une centaine), qui rendait faisable ce projet faiblement financé (essentiellement des donateurs brésiliens privés).

Montant par an : 144 €

Résultats observés : le versement mensuel a permis aux villageois de s'organiser pour faire face aux accidents de la vie, et dans certains cas à monter un petit commerce grâce à du microcrédit. Le montant du versement ayant été réduit à presque rien avec l'inflation, le projet a été arrêté.

FINLANDE

Le 1^{er} janvier 2017, une expérimentation a débuté pour deux ans. 2 000 chômeurs de 25 à 58 ans perçoivent une allocation à la place des prestations auxquelles ils avaient droit.

Montant par an : 6 720 €

Résultat observé : l'évaluation est prévue en 2019.

CANADA : WINNIPEG ET DAUPHIN

Le Manitoba Basic Annual Income Experiment (Mincome) a été mené auprès de 1 300 familles rurales démunies.

Montant par an : 2 600 à 4 000 € €

Résultats observés : le temps de travail resta stable sauf chez les femmes mariées. On observa aussi une amélioration de l'état de santé (chute du taux d'hospitalisation de 8 %) et une hausse de la tendance à poursuivre les études après le lycée.

OUGANDA

Mené depuis 2013 par l'association américaine GiveDirectly, le projet consiste à verser une somme qui varie selon le profil du bénéficiaire, en une seule fois ou en plusieurs versements.

Montant par an : 780 € €

Résultats observés : les projets en sont encore à leur phase de lancement. Une fraude portant sur plus de 18 000 € a toutefois été détectée en 2014.

IRAN

Versé à tous les citoyens iraniens, le revenu de base a été revu à la hausse en raison de l'inflation qui sévit dans le pays. Il vise à remplacer les subventions sur les prix dont bénéficiaient auparavant les Iraniens, en particulier sur l'énergie et l'alimentation.

Montant par an : 430-780 € €

Résultats observés : en dépit de plusieurs tentatives pour ne cibler que les personnes les plus démunies, le gouvernement a étendu le dispositif à toute la population iranienne, ce qui met en danger la viabilité de ce programme, extrêmement coûteux pour l'État.

Source : Le Monde

à la quasi-unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale, entre en vigueur le 1^{er} décembre 1988. Son impératif est l'insertion.

Symbole d'une politique pragmatique plus libérale que sociale, le RMI ne diffère guère de l'impôt négatif cher à Friedman et Stoléro. Son montant diminue quand le revenu augmente. Le RMI s'inscrit dans une politique globale de lutte contre la pauvreté. Claude Evin, alors ministre des Affaires sociales, déclare devant le Sénat : « *Le RMI est cette voie moyenne entre l'allocation universelle accordée sans contrepartie et l'exigence d'une activité* ». C'est une avancée sociale considérable dans l'histoire de notre pays. Toutefois, l'instauration du RMI fait oublier pour 25 ans la grande idée d'une allocation universelle inconditionnelle.

En 1988, François Mitterrand se déclare candidat à sa succession et décide de reprendre le projet d'un tel revenu dans sa *Lettre aux Français* : « *L'important est qu'un moyen de vivre ou plutôt de survivre, soit garanti à ceux qui n'ont*

rien, qui ne peuvent rien, qui ne sont rien. »

Il coupe l'herbe sous les pieds de son futur Premier ministre, Michel Rocard.

En même temps, les économistes Yoland Bresson et Henri Guitton fondent en 1989 l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE). La réflexion des grands corps de l'État sur la question est fondamentale, et rien ne peut s'expliquer en France sans l'étudier. Dès 1984, Yoland Bresson l'a présenté dans un livre fondateur au titre prophétique, *L'après-salariat*.

1996-2001 : LE DÉBAT BAT SON PLEIN

Le livre de Jeremy Rifkin en 1995, *La fin du travail*², préfacé par Michel Rocard, redonne du tonus à l'idée d'un revenu universel. La problématique de la préface est celle de la fin du travail et de l'après-salariat, où Rocard souligne l'ampleur des changements structurels et profonds qui vont impacter le travail.

Une intense réflexion se déroule en Europe pour la mise en place d'un revenu garanti eu-

ropéen, mais l'idée bute sur un blocage des mentalités, la crise due à la bulle internet va faire le reste. Entre 1997 et 2002, les socialistes français se convertissent à la vision des libéraux. Ils réfléchissent à mettre en place l'allocation compensatrice de revenu (ACR). Cette allocation dégressive fiscalisée n'est rien d'autre que notre second impôt négatif, soit aujourd'hui la prime pour l'emploi (PPE). Ce crédit d'impôt mis en œuvre en 2001, à l'initiative du gouvernement Jospin est le fruit de l'approche du cercle des économistes à connotation rocardienne.

La PPE est un complément de revenu versé par l'État aux personnes qui occupent un emploi à faible salaire. C'est la copie conforme des dispositifs instaurés aux États-Unis depuis 1975, et au Royaume-Uni sous le nom de *Working tax credit*, depuis 1999. L'idée sous-jacente est que l'emploi doit être plus rémunérateur que le non-emploi. Le PPE et le Revenu de solidarité active (RSA) – qui a remplacé le RMI en



► 2009 – ont fusionné, le 1^{er} janvier 2016, sous le nom de prime d'activité.

Ces prestations ne servent qu'à lutter contre la pauvreté et la précarité, mais elles n'ont nullement l'ambition d'émanciper l'individu. Le principe d'une allocation universelle de citoyenneté va beaucoup plus loin : émanciper l'humain, notamment du travail. Raison de plus pour la mettre en œuvre car nous sommes entrés de plain-pied dans une société post-salariat et plus encore post-travail ; rien ne nous permet aujourd'hui de prévoir que le concept de l'économiste Joseph Schumpeter (1883-1950) de « destruction créatrice » sera de nouveau au rendez-vous. Ne prenons pas le risque de ne pas prévoir l'irréparable.

POURQUOI METTRE EN ŒUVRE UNE TELLE ALLOCATION ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et effraient. Selon une étude de 2014 de l'université d'Oxford, 47 % des emplois seraient « automatisables » d'ici vingt ans (ou pour les plus optimistes 10 %)³. Il n'y aura plus de conseillers bancaires, mais des robots... Le principe de destruction créatrice de Schumpeter, très cité depuis vingt ans, a fonctionné bon an mal an durant la deuxième révolution industrielle, mais n'est plus aussi pertinent pour la troisième. Or, nous sommes déjà au cœur de la quatrième révolution industrielle. Désormais, la productivité des machines et des robots (industrie 4.0) ainsi que la puis-

sance de plus en plus phénoménale de l'intelligence artificielle ont un impact économique plus important que la productivité du travail humain⁴. L'instauration d'une allocation universelle prend tout son sens pour que se ne généralise pas l'intermittence de l'emploi.

En 1988, André Gorz écrivait « *le plein emploi ne reviendra plus* » dans son livre prospectif, *La Métamorphose du travail* ; quête du sens, critique de la raison économique. Cette allocation universelle de citoyenneté, d'existence, de bonheur ou de tout autre nom, doit constituer l'élément structurant de la refondation de notre modèle social et économique. Il ne faut plus parler seulement de produit intérieur brut (PIB) mais de bonheur intérieur brut (BIB) : cet indicateur doit être publié tous les trois mois par l'INSEE pour compléter le premier⁵. Nous avançons pas à pas...

Vu de gauche ou de droite, cette réforme est une rupture complète avec le dogme moral et socio-économique qui rabâche que seul le travail peut procurer un revenu, mais aussi la prospérité et le bonheur. Le travail humain va être remplacé progressivement voire massivement. Même si des créations d'emplois ou des « petits boulots » verront le jour dans 10, 20 ou 30 ans, ou jamais, il faut anticiper sur la métamorphose de notre économie globalisée et aux richesses abondantes. Après le travail, partageons les richesses. L'économie ne doit-elle pas devenir la science du partage ? De plus en plus d'économistes se posent cette question.

Quand on posait la question à l'économiste américain Herbert Simon : quelle était la part de notre revenu attribuable au travail présent ? Ce prix Nobel (1978) répondait : « *Je suis très généreux si je vous dis 10 %* ». Il ajoutait : « *Le reste s'explique par le travail du passé, les infrastructures, les inventions... C'est un cadeau de nos ancêtres ! Si Edison n'avait pas domestiqué l'électricité, votre revenu serait moindre. L'idée du revenu universel, c'est de partager plus équitablement ce cadeau* ».

Citons la loi des 20 % : science-fiction ou sciences économiques ? Demain, 20 % d'actifs feront vivre l'ensemble de la population. La France compte 28 millions de travailleurs, soit 42 % d'actifs (en comptant les chômeurs), sur une population totale de 67 millions d'habitants. Demain, seulement 6 millions d'actifs, soit 9 % de la population française, seraient nécessaires pour faire fonctionner l'économie du pays.

REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION SOCIÉTALE

L'objectif de cette allocation représente une révolution copernicienne, l'enjeu principal de ce début de millénaire. Le seul référendum sur cette réforme s'est déroulé en Suisse le 5 juin 2016 : le revenu de base inconditionnel proposé était de 2 250 € par adulte et 565 € par enfant par mois. Il a été rejeté à 76,9 %. Aujourd'hui, les expérimentations sont de plus en plus nombreuses. Deux récentes expérimentations en Europe vont apporter leur pierre à l'édifice :

EN FRANCE, UN CITOYEN VA POUVOIR TESTER LE REVENU UNIVERSEL PAR TIRAGE AU SORT

Malgré la débâcle du candidat socialiste Benoît Hamon à la présidentielle, certains n'abandonnent pas l'idée et tentent aujourd'hui une expérience à petite échelle via une campagne de financement participatif. L'association « Mon revenu de base » a ainsi lancé début novembre 2017 une campagne de *crowdfunding* avec l'objectif de réunir 12 000 euros pour permettre à une personne, tirée au sort parmi les inscrits, de recevoir 1 000 euros par mois pendant un an, sans condition de sexe, d'âge ou de ressources. L'heureux gagnant aura alors pour seule contrainte de tenir un « carnet de bord » où il devra, chaque mois, faire part de son expérience de bénéficiaire d'un revenu de base. Le 6 décembre dernier, l'objectif atteint a permis le tirage au sort pour l'attribution au 1^{er} allocataire et le lancement d'une nouvelle collecte. À chaque fois que le seuil de 12 000 euros sera atteint, un nouveau tirage au sort sera effectué pour permettre à un autre citoyen de tester le revenu de base. À l'heure où nous mettons sous presse, près de 300 donateurs ont versé plus de 12 500 €.

INFOS
monrevenuebase.fr

- Aux Pays-Bas, depuis janvier 2016, une trentaine de villes expérimentent le revenu universel, dont Utrecht (300 000 habitants). Là, 300 citoyens perçoivent un revenu de base inconditionnel de 900 € par mois pour un adulte et de 1 300 € pour un foyer.

- En Finlande, une expérimentation a débuté le 1^{er} janvier 2017 pour deux ans, programmée par le gouvernement libéral fraîchement élu. 2 000 chômeurs de 25 à 58 ans perçoivent 560 € par mois à la place des différentes prestations auxquelles ils avaient droit. L'évaluation est prévue en 2019. Il s'agit là d'un revenu de motivation. Les retours d'expérience sont riches d'enseignements. En 1974, le gouvernement canadien de centre gauche décide d'expérimenter le revenu de base dans deux villes du Manitoba, Winnipeg (450 000 habitants) et Dauphin (10 000 habitants), pour tous les citoyens âgés de 18 à 65 ans. Ce projet baptisé « *Mincome* »

(*Minimum Income*) est abandonné fin 1979, faute de moyen (conséquence du second choc pétrolier). Vingt ans après, l'expérimentation de Dauphin est analysée par le professeur d'économie Evelyn Forest et révèle :

- un plus fort taux d'achèvement des études, soit des jeunes mieux formés qui occupent des emplois mieux rémunérés ;
- une opportunité réelle pour les adultes de suivre des formations professionnelles ;
- une amélioration sensible de la santé, la baisse du taux des accidents du travail, et surtout beaucoup moins de problèmes mentaux (la fréquentation des hôpitaux a baissé de 8,5 % en cinq ans) ;
- des congés de maternité plus longs et des grossesses mieux suivies ;
- les parents ont passé plus de temps avec leurs bébés et enfants ;
- il n'y a eu aucune répercussion sur le travail.

Ce « *Mincome* » n'a aucunement découragé les allocataires de travailler.

Par l'instauration d'une telle allocation, la France redeviendrait le pays des Lumières. Le cycle ouvert avec la révolution française – dite « époque contemporaine » en histoire – s'achèverait ; la précarité et la pauvreté auraient été vaincues par l'allocation universelle émancipatrice et de bonheur. La société réorganisée reconnaîtrait la place de chacun et l'égalité redeviendrait un pilier de notre modèle social. Ainsi s'ouvrirait une époque baptisée le « temps éclairé de l'humain émancipé ». Néanmoins un frein socio-historique imprègne en profondeur nos structures et mentalités. Deux héritages coexistent en Europe occidentale :

- les systèmes d'inspiration bismarckienne (allemand) où prévaut le principe d'assurances sociales liées au travail ;
- les systèmes d'inspiration beveridgienne (anglais) où la protection généralisée est fondée sur la solidarité, indépendamment de toute activité professionnelle.

Le modèle français est le produit du premier héritage. Les structures ont un poids considérable si l'on ne fait pas table rase du passé.

Interrogeons-nous aussi pour savoir si une allocation universelle n'aurait pas un vrai effet bénéfique de lutte contre le réchauffement climatique. ♦ A.B.

1 - La prime d'activité a remplacé le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est versée aux travailleurs modestes.
2 - Jeremy Rifkin estime alors à 800 millions le nombre de personnes sans travail ou sous-employées. Selon lui, d'ici 2050, 80 % des cadres moyens auront perdu leur emploi. En 1995, nous sortions d'une forte récession (1991-1994).
3 - Cette étude a analysé 700 métiers.

4 - Selon une étude du MIT (mars 2017), chaque robot introduit dans la production détruit six emplois.
5 - BIB ou indice de développement humain, il a été créé en 2011 par l'OCDE et mis en place dès 1972 au Bhoutan pour remplacer le PIB. Quatre critères le définissent :

- la croissance et le développement économique ;
- la conservation et la promotion de la culture bhoutanaise ;
- la sauvegarde de l'environnement et le développement durable ;
- la bonne gouvernance responsable.

Pour aller plus loin...



À LIRE

Utopies réalistes. Pour en finir avec la pauvreté, Bregman Rutger, Paris, Le Seuil, 2017.

Capitalisme et liberté, Friedman Milton, Paris, Flammarion, 2016.

Le revenu de base. Une idée qui pourrait changer nos vies, Naire Olivier et Lebon Clémentine, Paris, Actes Sud/Colibri, 2016.